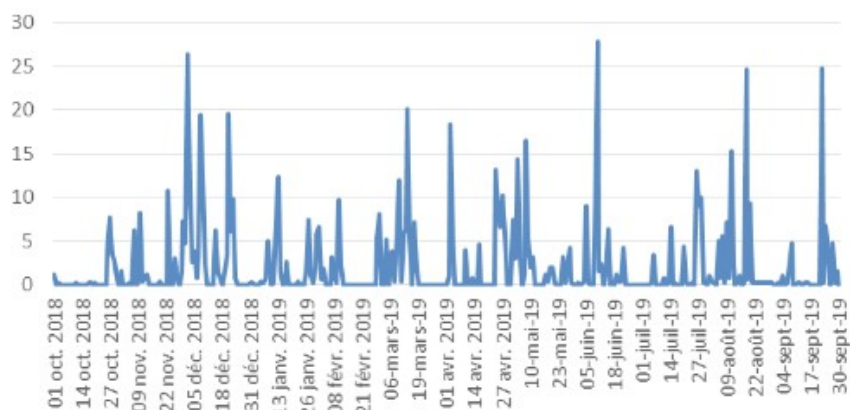


**Chambre interdépartementale d'Agriculture Doubs – Territoire de Belfort – FRDR12081
– Ruisseau la Coeuvalte**

Type de masse d'eau	ESU																										
Code masse d'eau	FRDR12081																										
Nom masse d'eau	Ruisseau la Coeuvalte																										
Station de la mesure ayant conduit au projet de zonage et code de la station de mesure	La Coeuvalte à Joncherey 30,1 mg/l, 12 mesures																										
Nombre de communes proposées au classement V1	6																										
Liste des communes proposées au classement (NB : indiquer avec « * » les communes proposées au titre d'une autre masse d'eau)	Courcelles, Courtelevant, Faverois, Florimont, Joncherey, Réchésy																										
Type d'argumentaire (NB : cocher la ou les cases concernées : <input checked="" type="checkbox"/>)	<input type="checkbox"/> Compartimentation de la masse d'eau souterraine pour circonscrire la zone contaminée <input checked="" type="checkbox"/> Origine non agricole certaine de la pollution (pollution ponctuelle d'origine domestique, autre) – Origine : Pollution domestique avérée <input type="checkbox"/> Absence de contamination par les nitrates d'origine agricole pour les secteurs dont l'occupation des sols est majoritairement urbaine, forestière ou avec une SAU très faible <input type="checkbox"/> Autre : argumentaire à préciser																										
Communes dont le retrait du classement est proposé	A compléter (facultatif) – NB : certaines communes peuvent rester classées au titre d'autres masses d'eau.																										
Argumentaire pour modifier le projet de classement soumis à concertation	<p>La territoire concerné par la masse d'eau de la Coeuvalte est un territoire où la forêt domine la surface agricole avec une urbanisation en développement dans des villages qui grignotent l'espace agricole.</p> <p>Caractéristiques : 36,5 % de SAU, 0,72% de la surface totale du bassin versant urbanisé, 51,3 % de prairies permanentes dans la SAU et 15,5% de la SAU en cultures de printemps.</p> <p>Les pics qui déclassent la masse d'eau sont liés principalement à des nitrates agricoles lessivés suite au redémarrage de la minéralisation à l'automne et l'hiver 2018/2019 mais le bruit de fond est supérieur à 10 mg/l.</p> <p align="center">Résultats NO3 : La Coeuvalte à Joncherey</p> <table border="1"> <caption>Résultats NO3 : La Coeuvalte à Joncherey</caption> <thead> <tr> <th>Date</th> <th>Concentration (mg/l)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>02/10/2018</td><td>11</td></tr> <tr><td>02/11/2018</td><td>13</td></tr> <tr><td>02/12/2018</td><td>30</td></tr> <tr><td>02/01/2019</td><td>24</td></tr> <tr><td>02/02/2019</td><td>32</td></tr> <tr><td>02/03/2019</td><td>19</td></tr> <tr><td>02/04/2019</td><td>16</td></tr> <tr><td>02/05/2019</td><td>13</td></tr> <tr><td>02/06/2019</td><td>12</td></tr> <tr><td>02/07/2019</td><td>12</td></tr> <tr><td>02/08/2019</td><td>12</td></tr> <tr><td>02/09/2019</td><td>11</td></tr> </tbody> </table>	Date	Concentration (mg/l)	02/10/2018	11	02/11/2018	13	02/12/2018	30	02/01/2019	24	02/02/2019	32	02/03/2019	19	02/04/2019	16	02/05/2019	13	02/06/2019	12	02/07/2019	12	02/08/2019	12	02/09/2019	11
Date	Concentration (mg/l)																										
02/10/2018	11																										
02/11/2018	13																										
02/12/2018	30																										
02/01/2019	24																										
02/02/2019	32																										
02/03/2019	19																										
02/04/2019	16																										
02/05/2019	13																										
02/06/2019	12																										
02/07/2019	12																										
02/08/2019	12																										
02/09/2019	11																										

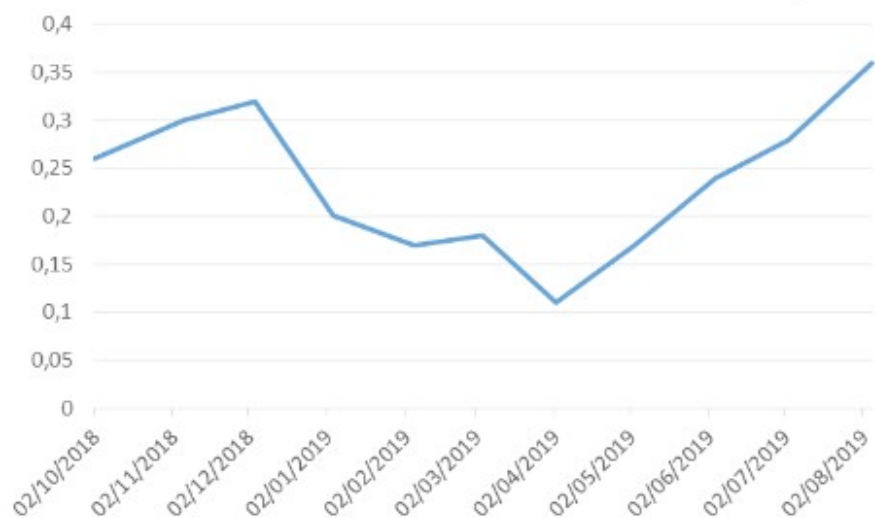
Pluviométrie Station de Novillard 01/10/2018 - 30/09/2019



L'origine des nitrates est majoritairement d'origine non agricole sur l'ensemble de l'année :

- Les prairies permanentes sont bien représentées sur le bassin versant avec 51,3 % de la SAU en surfaces toujours en herbe.
- Il y a eu baisse des surfaces en cultures et en prairies permanentes depuis 2015 signe d'une évolution de l'urbanisation sur cette masse d'eau.
- Les bassins versants voisins similaires en matière d'activité agricole ont un p90 qui ne dépasse pas 18 mg par litre exemple : la Margrabant (10,6), la Savoureuse (6,8), la Douce (13,6), la Saint Nicolas (15,5).

Résultats P-PO4 : La Coeuvalte à Joncherey



La courbe de phosphore présente les pics caractéristiques d'une pollution d'origine autre qu'agricole.

En conséquence, nous demandons, un déclassement des communes concernées par la masse d'eau.

Pièces jointes (courrier, note, ...) : Cartes de la communes

Synthèse retenue par la DREAL de bassin

Le bassin versant de la Coeuvalte est proposé au classement au regard de la valeur du P90 (30,1 mg/l) dépassant le seuil de 18 mg/l.

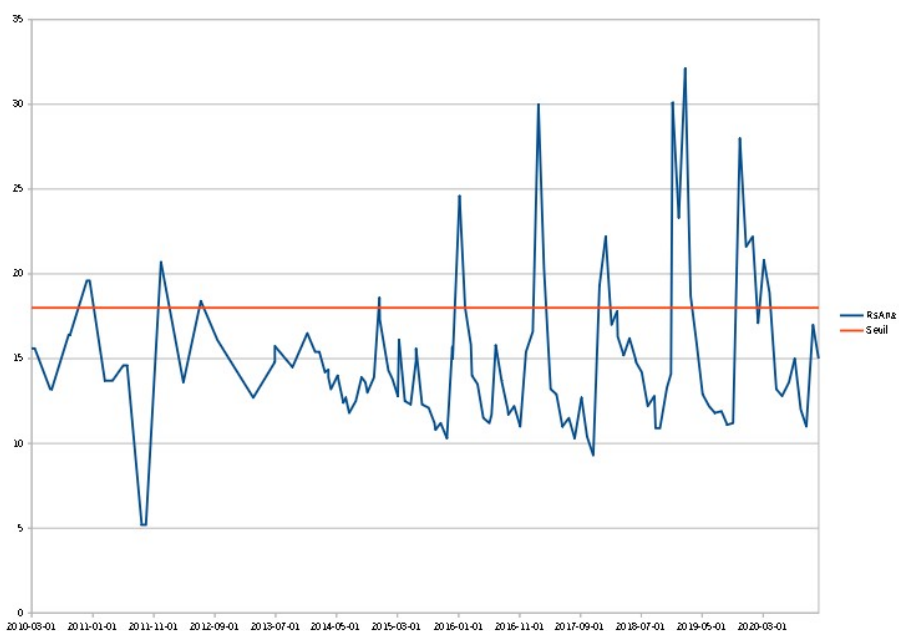
Il est rappelé que le code de l'environnement (art. R211-77) prévoit le classement

des masses d'eau en prenant en compte la qualité du milieu uniquement et non en fonction de l'occupation des sols.

De même, la méthode du percentile 90, qui consiste à retenir la valeur en deçà de laquelle se situent 90 % des résultats d'analyses au cours de la campagne de surveillance, est précisée par l'arrêté du 5 mars 2015. La prise en compte d'autres critères (valeurs moyennes, amplitude de l'échantillon de donnée, etc.) n'est pas prévue par la réglementation.

L'analyse des données disponibles montre de nombreux dépassements sur l'ensemble de la chronique, mais avec une augmentation ces dernières années, avec des teneurs de plus en plus importantes. Au total 19 dépassements sur 124 analyses sont constatés :

- 4 dépassements sur 12 analyses pendant la 7ème campagne (valeur maximale : 32,1 mg/l) ;
- 10 dépassements avant la 7ème campagne, avec des valeurs importantes à partir de janvier 2016 (valeur maximale : 30 mg/l en février 2017) ;
- 5 dépassements postérieurs à la 7ème campagne, avec des teneurs importantes constatées (valeur maximale : 28 mg/l en novembre 2019).



Les données d'assainissement ne permettent pas de mettre en évidence de problèmes particuliers sur la masse d'eau.

Ces éléments justifient le classement de la masse d'eau FRDR12081 – La Coeuvalle et de l'ensemble des communes qui intersectent son bassin versant.

La proposition de classement de cette masse d'eau est donc maintenue.